

HABILITATION ELECTRIQUE : RECYCLAGE



Industrie

Objectifs

Obtenir le recyclage de son habilitation électrique selon la norme NFC 18-540 : H0/BO - BS - BE - BP - B1V - B2V - BR - BC.

Contenus

– Notions élémentaires d'électricité – Sensibilisation aux risques électriques – Prévention des risques électriques – Norme NFC 18-510 définition – Opération dans l'environnement – Travaux hors tension en BTA – Intervention en TBT et BT – Matériel de protection individuel et collectif – Manœuvres, mesurages, essais, vérifications – Outillages électriques portatifs à main – Pratique : mise en situation sur plateforme d'essai.

Pré-requis

Etre titulaire d'un titre d'habilitation en cours de validité pour suivre la formation "recyclage".

Modalités et délais d'accès à la formation

Accès direct une semaine avant le début de la formation

Public concerné

Tout public

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 7 à 14h selon le niveau à recyclerh
- Nombre d'heures au total : 7 à 14h selon le niveauh

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques en atelier

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

Validation

Attestation de formation Avis après formation suite à évaluation théorique et pratique dans les conditions définies par la norme NFC 18-510. Validation sur armoires électriques.

Modalité de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 30€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de satisfaction secteur industrie 100%

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
03400 - Yzeure

Contact
Franck TOURET
04 44 44 95 95
greta-auvergne.agence03@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU
greta
AUVERGNE